Adhésion à l'AMRP

Le code du sport fait obligation aux associations d’une fédération sportive d’assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents et de délivrer une licence à tous les membres randonneurs.

Je m'engage à être convenablement équipé pour les activités auxquelles je participerai et à respecter les règles fixées par les statuts et le règlement intérieur de l’association.

You must have JavaScript enabled to use this form.
Indique un champ requis

Adhésion
- ○ Vous voulez adhérer
- ○ Vous voulez renouveler votre adhésion

Vous avez juste besoin

- de remplir **ce formulaire d'attestation de santé**
- et de payer l'adhésion par virement

Votre récapitulatif

Demandeur

Le futur adhérent est
- ○ un mineur
- ○ un majeur

Nom

Prénom

Sexe
- ○ Féminin
- ○ Masculin

Date de naissance

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Email

Responsable légal

Statut légal

- ○ Parent

Père ou Mère

- ○ Tuteur
- ○ Autre

Précisez

Nom du responsable légal

Prénom du responsable légal

Téléphone du responsable légal

Pour contacter le responsable légal en cas de besoin.

Courriel du responsable légal

- ☐ J'autorise

mon enfant à s'inscrire à l'association et à participer aux activités

Prises de photos

- ○ Oui
- ○ Non

J'autorise l'AMRP à publier des photographies du mineur prises au cours de randonnées sur le site de l'AMRP et lors du forum des associations.

Adhésion

Tarif cotisation - Sélectionner - ▼

Photo de l'adhérent

Choose a

file Transférer

1 seul fichier.
Limité à 20 Mo.
Types autorisés : gif jpg jpeg png.

☐ Inscription WhatsApp

L'AMRP dispose un groupe WhatsApp permettant la diffusion rapide des informations urgentes

Prise de photos

○ Oui
○ Non

J'autorise l'AMRP à publier des photographies prises au cours de randonnées sur le site de l'AMRP et lors du forum des associations.

Date du dernier certificat médical

Avez-vous une voiture

○ oui
○ non

☐ J'ai lu et j'accepte les conditions générales d'utilisation

Consulter

Enregistrer

Documents

Questionnaire de santé 2026-2027

Conseils de santé & Attestation sur l'honneur

Infos pratiques

Nouveaux adhérents

- Je remplis le formulaire d'adhésion.

- Je souscris une licence et une assurance FFRandonnée (IRA) Individuelle pour un montant de 47 € pour l' adhésion sur l'année 2027 avec l'assurance individuelle.
En option, pour un surcoût de 10 €, je peux m'abonner à la revue « Passion Rando » éditée par la fédération (4 numéros par an).

- **Je règle le montant de la cotisation :** 47 € pour l’adhésion 2027 pour la licence individuelle (+ 10 € si je prends l' abonnement à « Passion Rando ») comprenant l’adhésion à l’AMRP, la licence FFRandonnée ainsi que l’assurance responsabilité civile et accidents corporels, **de préférence par virement sur le compte de**

l'AMRP :

Titulaire du compte: **ASSOCIATION DES MARCHEURS DE LA REGION DE PONTOISE**

IBAN: FR76 1027 8060 6400 0206 1820 160
BIC : CMCIFR2A

Ne pas oublier de préciser : "Cotisation AMRP 2027 et votre Nom".

ou par chèque bancaire ou postal à l’ordre de l’AMRP.

Aucun règlement en espèces n'est possible.

- Je joins un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre.

Renouvellement

A partir du 30 août 2026

Attention la licence 2026 n'est valide que jusqu'au 31/08/26 !

Vous n'avez pas besoin de remplir le formulaire d'adhésion. Vous devez par contre vous assurez que les données de votre compte ouvert à l'AMRP sont à jour et **nous signaler tout changement de mail ou de téléphone.**

- **Je règle le montant de la cotisation :** 47 € pour la saison 2026/2027 pour la licence IRA individuelle (+ 10 € si je prends l' abonnement à « Passion Rando ») comprenant l’adhésion à l’AMRP, la licence FFRandonnée ainsi que l’assurance responsabilité civile et accidents corporels, **de préférence par virement sur le compte de l'AMRP : Attention l'association a changé de compte !**

Titulaire du compte: **ASSOCIATION DES MARCHEURS DE LA REGION DE PONTOISE**

IBAN: FR76 1027 8060 6400 0206 1820 160

BIC : CMCIFR2A

Ne pas oublier de préciser : "Cotisation AMRP 2027 et votre Nom".

ou par chèque bancaire ou postal à l’ordre de l’AMRP.

Aucun règlement en espèces n'est possible.

N.B : Pour ceux, déjà inscrits et licenciés à la FFRandonnée via leur adhésion à un autre club, il ne leur est demandé que la seule cotisation AMRP soit 17 €.

- J**e joins l'attestation de réponses négatives au questionnaire de santé.**

Le certificat médical n'est plus obligatoire s*i vous remplissez le questionnaire de santé et que vous pouvez répondre "non" à toutes les questions. Remplissez alors l'attestation nous certifiant que vous avez bien répondu "non". Vous y mettrez vos Nom et Prénom, vous la daterez et la signerez, puis vous nous en enverrez un exemplaire, de préférence par mail à l'adresse du trésorier de l'association qui vous sera communiquée chaque année.*

En conséquence, si vous ne pouvez pas répondre non à toutes les questions du questionnaire de santé, vous devez nous fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la randonnée.

Liens utiles
Certificat médical
Attestation de santé en ligne
Procédure en cas de sinistre
Contacter l'association